L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 26 MARS 1887.

M. Maurice Grau.

En France, en Europe, aux Etats-Unis, sur divers points de l'Amérique, les théâtres se soutiennent malaisément : il ne se passe point de saison sans qu'elle soit marquée de quelques chutes dans cette ligue ; les plus habiles, les plus honnêtes y succombent parfois. La carrière d'imprésario n'est pas toujours le chemin jonché de fleurs que beaucoup croient.

M. Maurice Grau, engagé sur cette voie depuis de longues années, y a eu des périodes de haut et de bas ; mais inévariablement il a joui de la réputation d'homme probe, d'une très grande rectitude en affaires.

Les relations professionnelles que nous avons eues avec lui, nous permettent d'affirmer qu'il la mérite.

Eh bien, voilà que les revers fondent assez sur lui, grâce particulièrement à l'infidélité d'un de ses agents, paraît-il; voilà qu'on le frappe à coups redoublés, au moment où l'adversité lui vient. Arrêté à Québec, il y est emprisonné, et la loi du pays le condamne, semble-t-il, à demeurer sous les verrous, tant qu'il n'aura pas acquitté une dette, dont il décline cependant la responsabilité. Le privilège du cautionnement lui est refusé. *Dura lex sed lex.* Nous plutôt notre députée de Québec à la date d'hier :

" Il y a quelques semaines, M. Maurice Grau, directeur du théâtre bien connu, était emprisonné ici sans bénéfice de cautionnement. Après de vains efforts pour obtenir sa mise en liberté, il a adressé les lignes suivantes au *Daily Telegraph* :

" Québec, 20 mars 1887. En prison.

" Voulez vous permettre à un étranger, à un Américain, de formuler ses plaintes par l'intermédiaire de votre journal ? Je ne vois pas, en effet, d'autre mode de découvrir s'il est quelque justice en ce pays. Au milieu des embarras financiers qui ont circonvenu la troupe connue sous le nom de *" The Maid of Belleville Opera Company,"* au cours de sa malheureuse campagne canadienne, j'ai été abandonné par mon associé, M. George W. Lederer, et laissé avec quarante personnes sur les bras, et ce plus particulièrement de dettes, non *autorisées*, en présence de dettes, non *autorisées*, contractées par lui. Comme on le sait, cette troupe, avant d'arriver en cette ville, avait été retardée en route par les neiges, durant deux jours : fait qui ajouta des charges nouvelles à celles qui déjà pesaient sur moi. Néanmoins quand arrivèrent les artistes, je fus immédiatement arrêté, emprisonné, complètement séparé de mes compagnons et enlevé à mes affaires. Résultat : la troupe s'est débandée, et il a fallu forcément rompre quelques excellents engagements signés aux Etats-Unis.

" J'ai attendu patiemment le jugement de divers de mes procès, mais on m'a dit que ces jugements n'auraient pas lieu et que je dois rester en prison jusqu'à ce que j'aie payé toutes les montants réclamés et, les frais de poursuite. Ces créanciers me sont absolument étrangers, et je n'ai d'autre alternative que celle de demeurer prisonnier. La belle justice que voilà !"

L'une des mille tribulations qui peuvent atteindre le plus honnête des impresarii. Nous espérons que cette persécution ne sera plus de longue durée.

Soirée musicale

Le Cercle Gounod, société musicale, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler ici, nous invite à sa première soirée, qui aura lieu le vendredi 1er avril ; rien, absolument rien du poisson de ce nom. C'est même un programme exceptionnellement tentant que le Cercle Gounod offre à ses invités ; programme composé exclusivement de morceaux du Gounod et on se placent deux actes de *Faust*, s'il vous plaît : le premier et le cinquième, avec chœurs. En voici le détail :

1re PARTIE—*Marche Funèbre d'une Marionnette*, quatuor, 2 mains, J.W Hawes et Miss L. O'Connell ; *La Reine de Saba*, Mlle F. Dufour ; *Invocation*, M. Alex Lazare ; *Roméo et Juliette*, duettes, M. J. A. Guéringuer ; les acts de *Faust*, Faust, M. A. Kernion ; Méphistophélès, M. C. Joubert ; Chœurs par le Cercle Gounod.

2me PARTIE—*Fileuse et Bavure*, comédie de Vulcain, M. Alf. L. Tolchiano ; Air ——, Mlle C. Castellanos ; *Le Tribut de Zamora*, violon, M. P. Bajon ; 5me acte de *Faust* : Faust, M. Alf. Kernion ; Marguerite, Mlle J. Joubert ; Méphistophélès, M. C. Joubert.

Cette soirée aura lieu dans les salons de M. Geo. L. O'Connell, directeur musical du Cercle Gounod.

Grand Opera House.

Rentrée de M. Gus Ringe.

La comédie en quatre actes de Bulwer sera jouée aujourd'hui en matinée et la dernière représentation en sera donnée ce soir, au bénéfice de M. Gus Ringe, le populaire et regretté jeune artiste.

Ces fonctions, chargées de responsabilité, ne durent, on le sait, que six ou sept mois, tout au plus. Nous ignorons absolument comment elles sont remplies ; nous n'hésitons également pas à déclarer que les artistes ne sont pas moins telles que le titulaire et sommes à un changements de cinq ou six mois d'année.

Il appartient au public, quand il a été bien servi, de combler cette longue lacune autant que la chose peut. Or, les services de M. Ringe ont été excellents ; un directeur pourrait difficilement se choisir un représentant plus au fait de sa besogne, plus obligeant dans sa façon de la remplir.

Le fait est attesté depuis longtemps par les habitues du grand Opera House parmi lesquels M. Ringe compte grand nombre d'amis.

S'il en était besoin, vous en trouveriez une preuve nouvelle dans le tableau de location qui dès à est fort brillant. Si brillant que nous avons engagements fortement à visiter le comédie, de la première heure aujourd'hui, si vous vous proposez de voir d'un peu près le spectacle, conseil, comme nous l'avons dit plus haut, des cinq actes de *Money*. Un des plus francs succès du Star Dramatic Company.

Nous profitons de cette occasion pour l'écrire, bientôt le vieux mot sera de mise : adieu paniers, vendanges sont faites ! En d'autres termes, la fin de la campagne théâtrale approche, le 31 Charles est déjà parti du département et la clôture de l'Académie de Musique et du Grand Opera House aura lieu le 17 avril, si nous ne nous trompons.

Demain dimanche le Star Dramatic Company reprendra la comédie de Bulwer, *Money*. *Marguerite*, la source se terminera par *Parents and Guardians*, drame *comique*, porte l'affiche.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Peu de monde hier à l'Académie de Musique, on se jouait le drame en 4 actes, précédés d'un prologue : *Bravi, le capitaine Launer not*. Les deux dernières représentations en auront lieu aujourd'hui, en matinée et le soir

A l'étude : *A Midnight Marriage*.

BATAILLE DE PARIS. — Les visiteurs sont toujours nombreux au Panorama de la Dernière Bataille de Paris, et chacun reconnaît qu'on a raison de dire que c'est la une fort belle œuvre d'art, en même temps qu'une page historique. Exhibition tous les jours de 9 heures du matin à cinq heures et demie du soir.

CÉLÉBRATION. — La Compagnie de Pompe No 1 Sixième District donne sa fête annuelle le 31 de ce mois. Il y aura grande parade, suivie d'un banquet à la Salle de la Compagnie

Nos remerciements pour l'invitation que nous en fait parvenir le Comité, composé de MM. Chas. G. Ogden, Joseph Caillot, Chas Voss, Chas M. Ilsley, J. V. Murmiot.

LE DIAMANT. — Nous recevons le numéro 9 de cette gentille publication, très soignée sous le rapport typographique et où l'on trouve certain de trouver quelque page intéressante : prose ou poésie. Ce dernier numéro vaut ceux qui l'ont précédé.

Le prix de cette publication illustrée hebdomadaire est de $2.50 par an. *Le Diamant* paraît le samedi, rue de Chartres No 66.

BÉNÉFICE. — On veira à nos colonnes d'annonces que le bénéfice de M. Fred Mauberret est fixé au dimanche 3 avril.

C'est, croyons nous, le Star Dramatic Company qui parfait à dans cette représentation toujours impatiemment attendue par le public de l'Académie de Musique.

Il est à peu près inutile de dire que nous prendrons notre intérêt à cette soirée, dont nous nous occuperons quand l'heure en sera venue. On peut être certain que le spectacle sera des plus attrayants.

—Nous apprenons, par les journaux de Paris, que Mme Ambre, qui fit partie de la troupe de notre Opéra—direction de Beaujeu—a remporté dernièrement un beau succès dans la *Manon Lescaut* de Massenet, à Rouen.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 26 mars 1887.
—Indications—Pour la Louisiane : beau temps, température stationnaire, vents du nord.

N.le-Orléans, 25 mars 1887—2 p. m. Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes

Atlanta	71	Nashville, Tenn	66
Augusta, Géo	—	Pittsburg, Pa	—
Savannah, Géo	—	Cairo, Ill	—
Mobile, Ala	67	Davenport, Iowa	—
Montgomery, Ala	73	Dubuque, Iowa	—
Vicksburg, Miss	72	Keokuk Iowa	—
Galveston, Tex	66	La Crosse, Wis	—
Indianola, Tex	63	St-Louis, Mo	—
Shreveport La	75	St-Paul, Minn	—
Corsicana, Tex	—	Leavenworth, Kan	—
Chattanooga, Tenn	67	Omaha, Neb	—
Cincinnati, O	—	Yankton, D.T	—
Louisville, Ky	58	Key West, Fla	70
Memphis, Tenn	66	Nlle-Orléans, La	70

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières

24 heures.

Mariages.

George John Haas à Mlle Mary Ryder.
Max Ortlieb à Mlle Rosa L. Marks
Nathaniel A. Mayer à Mlle Cecile J. Bloch.
David Simon à Mlle Jeannette Levy.
Nicholas E. Tritet à Mlle Alice Tarsaud.

Naissances.

Mme John S. Talmage, un garçon.
Mme Thos. J. Hyer, une fille
Mme Pietro Petrie, un garçon.
Mme Fred. Hoall, un garçon
Mme Emile Eschelardt, un garçon.
Mme Leopold Levy, une fille.

Décès.

Irène E. Roth, 4 mois, paroisse Jefferson.
Peter Paperich 42 ans, encolgaure Chartres et Marigny.
John Pistache, 28 mois 935 rue Dauphine.
John Crowley, 16 ans, 225 rue Moralas.
Eugene Jones, 27 ans, 219 rue St-Philippe.
Harrison Robinson, 42 ans, encolgaure Bonaparte et Market Alley.
Julius Estebar, 3 mois, 495 rue Josephine.
George Jones, 32 ans, 72 rue Miro.
F. D. Williams 19 mois 222 rue Canal.
P. B. Hemming, 3 ans, 79 rue Hopital
John Alfred Brown, 24 jours, encolgaure Plum et Washington.
Chas. V Potier 51 ans, 131 rue Chartres.

Ventes interdites aux bureaux de l'autorité des aliénations :

Edward Conery et als. à Mme Durant
Da Dupre, une portion de terre dans le 6me District, dans l'Ilet borné par l'Avenue St. Charles, les rues Foucher, Pyramide et Abne, $12,000.

Richard F. Jones au Lafayette Waterhouse Co., trois terrains dans le 1er District, dans l'Ilet borné par les rues Julie, Constance, St. Joseph et Tchoupitoulas, $5,500.

T. O'Brien A.J. P. Hacker Sr., trois terrains dans le 6me district, dans l'Ilet borné par les rues Camp, Magazine, Bellecastle et Delfossat, $27,000.

Mme Valentine Celestine Olivard à Albert Dupuissis, un terrain dans le 2me district, dans l'Ile borné par les rues Orleans, Ste Anne, Rochebleave et Tonti $115.

Mme E. G. Douvillier à Jean J. Beaufort, une portion de terre dans le 2me district, dans l'Ilet borné par les rues Orléans, Gayoso, St. Pierre et Salcedo, $425.

Succession Jacob Frey à Mme Emma Stewart, une portion de terre dans le 4me district dans l'Ilet borné par les rues Washington, Quatrième, Clara et Willow, $135.

Homestead Building & Loan Association à Mme Celia Carter, un terrain dans le 1me district, dans l'Ilet borné par les rues Toledano, Harmonie, St. Patrick et St. David, $600.

John Joseph Frank au Homestead Building & Loan Association une portion de terre dans le 3me District dans l'Ilet borné par les rues Lamourts, St. Claude, Reyne & Forstall $749

Thomas Sully à Edward L. Israel, Certaines portions de terre dans le 6me District dans l'Ile borné par les rues St. Charles, Constantinople, Caronde-let & Général Taylor $1650.

Pierre Guillaume Dupin à Fergus Kerrau, un terrain dans le 2me District dans l'Ilet borné par les rue Bienville, Trémé, Conti & Marais $1400.

John Cordes à Mme Yve Patrick Kearns, une portion de terre dans le 3me district, dans l'Ilet borné par les rues Nouvaux St. Bernard. Derbigny, Annette et Claiborne, $3000.

People's Homestead Association à Richard Walsh, un terrain dans le 1er district, dans l'Ilet borné par les rues Annonciation, Tchoupitoulas, Galeinie et Calliope, $1,0000.

Cour civile de district.

H. Reeny pour sa fille contre la New Orleans & Texas R.R Co.—$3000 de dommages sont accordés au demandeur.

Succession Benachi—Le juge accepte l'opposition de A. B. Philips pour $1541 74, de la Ville pour $226 20 pour taxes. Il refuse de reconnaître à John Bonnet, entrepreneur de pompes funèbres la somme de $281 et la réclamation de Mme Marie Benachi et Placide Benachi pour $10,000.

La veuve est reconnue usufruitière.

Nouveaux procès.

Mme Sophia LaCassagne contre Edward J. Godchaux.—Procès en suite d'une réclamation de $420.

A. & W. Sexton & Co. contre E. M. Ivens et fils, procès pour $1419.

Henry Penne contre Louis Gamble, procès pour $1,500.

Mme Jennie E. Stelle contre W. H. Stelle, procès pour $500.

E. F. Lavilleheux contre W. H. Bacon et autres, procès pour $540.

H. Beer et autres contre D. Haas. La pétition du demandeur est rejetée.

Cour Criminelle de District

Section A—

Martin Self, vous de fait, 10 jours de prison de paroisse.

Section B—James Jones, accusé de vols de fait ; Alexander Edmonds, de simple affaire, et Archie Taylor, de larger vol, ont avoué leur culpabilité.

Albert Wilson, tentative de vol avec effraction, 2 ans de pénitencier.

Une nouvelle audition de cause a été accordée à Edward Alfred, reconnu coupable de larger vol.

Cour du recorder Davey.—

Julia Cocon, abus de confiance et détournement, cour criminelle de district, $2500 de caution.

Isaac Johnson, vol avec effraction, cour criminelle, $500 de caution.

Retour du juge André Burthe.

M. le juge André Burthe qui avait été obligé de s'absenter quelques jours, vient de nous revenir, en parfait état de santé. Il est rentré hier dans ses fonctions et a repris son siège. Nous avons le plaisir de lui serrer la main et vous ne pouvons que le féliciter du succès complet de son voyage.

Rixe.—Hier matin une rixe s'est élevée aux Fair Grounds entre deux negres nommés Wm Wallace et Owen Behan. Ce dernier a blessé son adversaire d'un coup de revolver à la tête.

Le blessé a été transporté à l'hôpital, tandis que Behan prenait la fuite.

Il a été arrêté peu après et incarcéré à la station suburbaine.

Incendie.—Hier matin à 2 heures, le feu a pris au coin des rues Julia et Front, dans une maison en bois appartenant à MM. Kock, Schmidt & fils fabricants de térébenthine.

Le bâtiment n'était pas assuré, non plus que son contenu. Les propriétaires subissent une perte de $10,000.

Une maison voisine appartenant à Mme M. Fresch qui l'occupe a été légèrement endommagée. Elle est assurée $1,150 à la compagnie Sun.

Le feu a été mis par l'explosion d'une bonbonne de térébenthine.

L'alarme a été donnée à la boîte No 134.

Vingt minutes plus tard, on donnait à la boîte No 6, encoignure Chippewa et Washington, une alarme bientôt suivie d'une seconde à la boîte No 7. Le feu venait de se déclarer dans l'épicerie de Mme Carroll, encoignure Septième et Annunciation. Cette maison a été détruite. Une série de maisons appartenant à Mme Vve John Hisschen, rue Annonciation, ont été plus ou moins endommagées. Elles sont occupées comme suit :

No 1, occupé par Mme Vinney ; assurance à la compagnie Lafayette.

No 2, occupé par G. Strüger ; pas d'assurance.

No 3, occupé par Mme Anna Fries ; assurance de $200 à la compagnie Louisiana.

No 4, occupé par C. Fries ; $375 à la compagnie Louisiana.

No 5 occupé par Phil. Walters—Pas d'assurances.

No 6 occupé par Mme Pratt—Pas d'assurance.

No 7 occupé par Mme Perkins—Pas d'assurance.

No 8 occupé par J. Finney—Pas d'assurance.

No 9 occupé par Mme Schilling—Marchande de matières ; mobilier et stock assurés $3000 à la Compagnie Lafayette.

No 10 occupé par Mme Birmingham, $3000 à la même Compagnie.

No 11 occupé par Mme Patterman.

No 12 occupé par Mme Dies—Pas d'assurance.

Le No 608 de la rue Annonciation a été légèrement endommagé, ainsi que les suivants :

No 610, $50 de dommages.
No 611 $50 de dommages.
No 615 $175 de dommages.
Nos 617 et 619, $125 environ.
No 621, environ $125.
No 58 de la rue 7ème, $50.
Le total des pertes est évalué à $12,000.

Perdu—Hier soir, entre 8 et 9 heures, Mme Gumble a perdu sur la voie en bois de la rue Melpomène, entre Colisée et Prytanée, une épingle en diamants et rubis évaluée $100. La personne qui retrouvera ce bijou est prié de le rapporter au No 192 de la rue Gravier, où elle touchera une récompense de $25.

Blessé—Un enfant de 9 ans, nommé Thomas Cousin, en essayant de monter dans un char de la rue du Canal, a glissé et s'est écorché la jambe. Il a été ramené chez lui au coin des rues Canal et Alexandre où il a reçu les soins du Dr. Sauvage.

Feux.—Le feu a endommagé jeudi pour $50 environ la maison située au coin des rues Union et Bourgogne, appartenant à M. G. Villermin, et occupée par lui.

—Hier soir à 7 heures 30, on a donné l'alarme à la boîte No 15 pour un incendie qui s'est déclaré chez M. Robstein, rue Peters, No 5, les dommages s'élèvent à environ $75. Une assurance de $800 couvre les pertes.

Le feu a été mis par une lampe à pétrole qui a fait explosion.

Arrestation.—Les détectives Pecora et Gaster ont arrêté à l'Upper Bethel, un nommé James Crawford, accusé du vol avec effraction commis le 22 mars, chez M. McEvoy, rue Félicité No 370.

Le prisonnier avait en sa possession la montre et la chaîne en or et quelques autres des objets volés chez M. McEvoy.

Il avait aussi une seconde montre prévenant d'un autre vol, ainsi que les objets suivants : Un chapeau de soie, une paire de boutons de manchettes et un bouton de col en or, deux boutons en plaqué, un mouchoir de fil, un couteau et un pantalon bleu.

M. McEvoy a été rendu à la 6me station où il a reconnu les objets qui lui avaient été volés.

Meeting du vieux conseil—Les membres du vieux conseil des longshoremen ont tenu un meeting au coin duquel ils ont décidé de continuer à travailler sans tenir compte des mesures prises par le nouveau conseil. Hier, dans la journée, le travail n'avait pas été repris dans les presses.

Paragraphes.—L'officier Gibons a mis en fourrière un wagon, un camion et un tombereau.

—Un nègre de 19 ans a brisé un siège d'un wagon du chemin de fer au coin des rues Julie et Levée, et a été arrêté par l'officier Scanlan.

—L'officier Seymore a tué un chien au No. 71 de la rue Peters.

—On a arrêté hier, sur le quai, un nommé Fred. Chateau et sa femme, qui avaient en leur possession des articles de literie volés à bord du steamboat "T. P. Leathers."

Victor Schœlcher.

Quelques lignes d'Ernest Legouvé sur feu Victor Schœlcher, "une des personnalités les plus originales et les plus curieuses de notre temps ; démocrate d'idée, aristocrate de manières ; ennemi de la République autoritaire, et jacobin ; adversaire acharné du Christianisme, et honorant, dans la croix, un des plus purs symboles ; ayant horreur de l'effusion du sang, mais pas de pouvoir renoncer à son titre ; sybarite de goût, cénobite d'habitude ; dînant d'un plat de carottes, mais dans de la vaisselle d'argent ; violent, en dedans, jusqu'à la fureur ; calme, au dehors, jusqu'à l'impassibilité", un homme dont M. de Pressensé a dit : "c'est un athée qui fait croire en Dieu".

"Un jour—écrit Legouvé—une parole sortie de sa bouche rencontra une vive désapprobation au Sénat. Dans une discussion dont je ne me rappelle pas nettement le sujet, mais où il était question des croyances religieuses, Schœlcher se leva, dompta la peur la plus forte, je dirais presque la seule peur qu'il connaisse, la peur de la tribune, et déclara hautement *qu'il était athée*. Ce fut une impression générale de surprise et de peine. Là encore, cependant, j'en suis certain, il y eut surtout de sa part le besoin de réclamer les droits de la liberté de conscience et d'affronter un blâme qu'il trouvait juste ; mais son tort, selon moi, vient de ce qu'il le bravait. On ne doit pas scandaliser, sauf pour remplir un devoir. Je lui dis franchement, à quoi il me répondit : "Mais enfin, mon cher ami, jusque c'est la vérité."—Hé bien, répliquai-je vivement, non ! ce n'est pas la vérité. Non ! non ! non ! selon moi, vous n'êtes pas athée ! Vous êtes un rationaliste !—Eh ! que suis-je donc ! reprit-il un peu étonné.—Vous êtes le plus grand spiritualiste que je connaisse !.... Là-dessus il se recria et la bataille commença : "Voyons, mon cher ami, lui dis-je, raisonnons". N'est-ce pas un acte du spiritualisme le plus absolu que d'obéir aveuglément à ce qui n'a ni corps, ni forme, ni substance, ni étendue, à ce qui n'occupe aucune place ni dans l'espace, ni dans le temps ? Sans doute, répondit-il, c'est le cas. Mais vous faites !—Moi !—Vous ! N'est il pas vrai que le vérité, la liberté, l'humanité, la justice sont les souveraines maîtresses de votre vie ? N'est-ce pas pour elles que vous travaillez tout le jour, et que vous luttez ?—Hé bien, dites-moi, je vous prie, comment est ce fait, la justice ? Quelle forme cela a-t-il, la vérité ? Ou cela loge-t-il, la charité ? Sommeil sens cela tombe-t-il, la liberté ! Est-ce solide ! fluide ! aérien ! Vous nous reprochez d'adorer un être inconnu ! Mais vous, vous, vous, vous adorez cinq ou six plus inconnus que les nôtres ! Au moins, nous, désirons nous avons un besoin, pour rendre hommage à l'objet de notre culte, d'en faire une créature vivante !..... Nous lui prêtons une forme pour nous parler ! une oreille pour nous entendre ! Nous nous prosternons à ses pieds ! Nous nous remettons entre ses mains ! Nous nous inclinons devant lui, comme devant un ami qui nous console, un conseiller qui nous guide, un juge qui nous pinit ou nous récompense !..... Vous, il ne vous faut même pas ce semblant de matière !..... Vous brisez ce que vous appelez une idole, et vous en ramassez les fragments pour les adorer. Vous reconnaissez les attributs de l'Etre que vous ne reconnaissez par ! Bref, vous vous prosternez, vous imposez le culte aux autres ! Vous fondez la société sur ce culte ! Vous déclarez les hommes méprisables ou inestimables, dignes de récompense ou de châtiment, selon qu'ils accepteront ou n'accepteront pas, comme supérieures à la vérité, à la justice, à la charité, à la liberté, ces impalpables, ces insaisissables, ces impalpables, ces silencieuses déesses de l'abstraction ! et vous vous croyez matérialiste ! Et vous croyez que votre dévouement perpétuel aux autres, votre perpétuel oubli de vous-même, que votre souci incessant du développement moral et intellectuel de toutes les classes, vous croyez que tout cela est fait de la même étoffe, et tissu de la même façon que le tapis de votre table ou le bois de votre commode ! Vous croyez que tant de sentiments affectueux et dévoués, j'en pourrais dire long sur ce chapitre, si je voulais, sont composés d'azote ou d'oxygène, et se dissoudront à votre mort, en molécules et en atomes ? Oh ! cher contradicteur, vous me faites un mal ! Oh ! cher contradicteur, vous me faites un tort, selon moi, vous n'avez pas le droit !